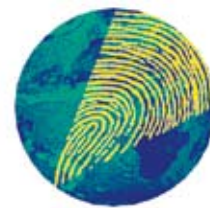


# Les îles de l'Atlantique : la nature sous la pression du tourisme

le 4 pages



ifen

Les îles de l'Atlantique se démarquent du littoral continental. La population a nettement décliné sur les petites îles au cours des quarante dernières années alors qu'elle a augmenté sur les îles reliées au continent par des ponts – Noirmoutier, Ré, Oléron – et à Belle-Île. Les capacités d'accueil touristique se sont fortement développées. La nature est très présente : landes, dunes et zones humides dominent les paysages et cohabitent avec des terres artificialisées couvrant une part relativement importante de leurs territoires. L'agriculture décline fortement. Le tourisme est essentiel et l'économie résidentielle majoritaire. Cela n'est pas sans poser des problèmes de gestion de l'espace, de l'eau ou des déchets et de maintien de l'équilibre entre activités humaines et protection de la nature.

## Territoires urbanisés et espaces naturels cohabitent

La part des territoires artificialisés<sup>1</sup> est importante. Ils couvrent un sixième des îles (15,8 %), soit plus que la moyenne du littoral atlantique (13,2 %) et 3,3 fois plus que la moyenne métropolitaine (4,8 %). Le niveau de construction de logements est par ailleurs élevé sur l'essentiel des îles. La pression de construction sur la période 1990-2005, exprimée par le nombre de m<sup>2</sup> construits par km<sup>2</sup>, est supérieure à la moyenne métropolitaine dans toutes les îles sauf Ouessant. Elle est nettement supérieure à la moyenne du littoral atlantique sur les îles à pont et sur l'île d'Yeu, l'île aux Moines et Arz.

Les terres agricoles couvrent de faibles superficies, principalement en prairies naturelles, fourrages, vignes, pommes

Sébastien Colas, SOeS

Les 16 îles étudiées ont des caractéristiques démographiques propres, assez éloignées de celles du littoral atlantique. La densité de population est moyenne à forte, mais elle reste inférieure à la densité des communes littorales atlantiques. La population est âgée et les décès plus nombreux que les naissances dans toutes les îles sauf Yeu et Houat.

Les soldes migratoires sont parfois négatifs. En dehors des îles à pont et de Belle-Île, la population stagne ou décroît, ce qui distingue nettement les îles du reste du littoral atlantique. La part de la population active est faible et l'emploi salarié majoritairement tourné vers l'économie résidentielle.

<sup>1</sup> Cela comprend le tissu urbain, les voies de communication, les zones industrielles, commerciales et portuaires ainsi que les espaces verts urbains.



Source : © IGN - 2005, BD Carto®.

## Les 16 îles étudiées de la façade atlantique

Terres entourées d'eau, les îles peuvent être de simples bandes de terre ou des territoires plus vastes. Près de 1 000 îles sont recensées sur le littoral métropolitain, peu sont habitées. Les îles retenues sont les îles habitées comprenant au moins une commune, en dehors de la Corse, soit un total de 16, toutes situées sur la façade atlantique.

Pour les caractériser, des comparaisons sont effectuées avec l'ensemble des communes maritimes du littoral atlantique et avec celles des départements limitrophes.

de terre et céréales. En 2000, la part de la surface agricole utile n'est que de 20 %, soit près de deux fois moins que pour le littoral atlantique et trois fois moins que la moyenne métropolitaine. Du fait de la difficulté à mettre en place des filières sur des territoires îliens et de la pression urbaine et touristique, l'agriculture a perdu 41 % de ses surfaces entre 1970 et 2000 contre 19 % sur la façade atlantique. Plus de 70 % des exploitations ont disparu. L'agriculture, généralement garante de l'équilibre des paysages, peine à se maintenir, excepté dans quelques îles comme Belle-Île, Batz ou Noirmoutier qui ont su valoriser la douceur de leur climat avec la production de primeurs.

Les espaces naturels ouverts et les zones humides représentent 31 % des territoires îliens contre 10 % sur le littoral des départements limitrophes et 8 % en métropole. Les espaces ouverts sont plutôt présents dans les îles du nord de la façade atlantique et les zones humides dans les grandes îles centre-atlantiques. Les forêts sont sous-représentées, les embruns et les vents empêchant l'installation de boisements sur les petites îles. Espaces naturels, zones humides et territoires artificialisés dominent donc les paysages îliens. Ce constat est d'autant plus marqué que les îles sont petites. Les écosystèmes y sont simplifiés et l'agriculture peu présente. Elle n'y est souvent représentée que par des parcelles exiguës peu valorisables ou ne subsiste qu'à l'état de friches.

À moins de 500 mètres des côtes, les espaces naturels ouverts et les territoires artificialisés occupent la moitié de l'espace (49,7 %) contre un tiers sur la totalité des territoires îliens. Les dunes et les landes dominent surtout sur les

côtes au vent, « côtes sauvages », en mosaïque avec les zones urbanisées qui, historiquement, étaient surtout situées sous le vent, côté continent.

## Une grande richesse biologique

Les îles de l'Atlantique sont proches du continent et de taille modeste. Leur faune et leur flore se distinguent peu de celles du littoral continental. Leur richesse écologique est cependant importante et 20 % de leur territoire est désigné en Znieff de type I (zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique), la moyenne du littoral des départements limitrophes étant de 9 %.

Des îles comme Ouessant, Groix, Belle-Île, Houat et Yeu sont marquées par la présence de pelouses rases et de landes océaniques, dont la très rare lande à bruyère vagabonde que l'on observe à Groix et Belle-Île. Sein, Hoëdic ou Arz sont plus basses. Les plages, les bancs de galets et les dunes y sont importants. Enfin, les 3 grandes îles centre-atlantiques se caractérisent par l'omniprésence de zones humides : estrans vaseux et prés salés, claires ostréicoles, marais salants et doux dominant le paysage. Les oiseaux d'eau y hivernent en nombre. Les grands secteurs conchylicoles aux eaux peu profondes des pertuis charentais, de la baie de Bourgneuf et du golfe du Morbihan accueillent des dizaines de milliers d'oiseaux, limicoles, oies, échassiers et canards. Par exemple, la réserve naturelle de Moëze, entre Oléron et le continent, a accueilli 74 000 oiseaux en moyenne sur la période 2000-2005 et la baie de Bourgneuf/Noirmoutier 45 000.

### Quelques chiffres sur les 16 îles étudiées

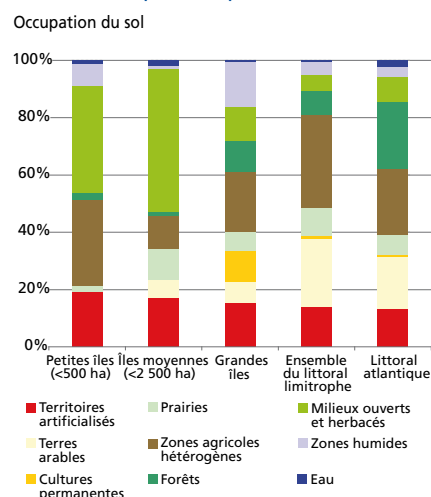
	Ensemble des îles	Ensemble du littoral limitrophe	Littoral atlantique
Nombre de communes	38	318	404
Population <sup>(1)</sup>	62 938	1 344 991*	1 881 578*
Densité de population (hab./km <sup>2</sup> ) <sup>(2)</sup>	134	211*	184*
Part des résidences secondaires dans le parc de logements (%) <sup>(3)</sup>	58,3	29,1	32,3
Taux de fonction touristique** <sup>(4)</sup>	5,1	1,4	1,6
Densité de construction de logements (m <sup>2</sup> /km <sup>2</sup> ) <sup>(5)</sup>	4 289	3 110	2 906

Note : \* Données 1999 \*\* Nombre de lits touristiques/Population résidente.

Source : <sup>(1)</sup>, <sup>(2)</sup> : Insee, Recensement de la population, 1999 et estimations de population des ménages supra-communales, 2005.

<sup>(3)</sup> : Insee, Recensement de la population, 1999. <sup>(4)</sup> : Insee - direction du Tourisme, 1999. <sup>(5)</sup> : SOeS, Sítadel 1990 - 2005.

## Les espaces naturels occupent une place importante



Source : Union européenne (UE) - Ifen, CORINE Land Cover 2000, traitement Ifen.

Un peu plus de 40 % du linéaire côtier des grandes îles centre-atlantiques est en érosion, la moyenne littorale étant de 25 %. Le changement climatique et la hausse du niveau de la mer pourraient y augmenter les risques d'érosion et de submersion et avoir un impact sur les équilibres naturels. Les îles de Sein et d'Hoëdic d'altitude faible sont aussi concernées.

## De nombreux espaces protégés

La pression démographique et touristique exercée sur le littoral métropolitain a entraîné de forts niveaux de protection de cet espace avec, par exemple, la mise en œuvre d'instruments spécifiques comme le Conservatoire du littoral ou, plus récemment, la création du premier parc naturel marin en mer d'Iroise. Un cinquième du territoire des communes littorales de l'Atlantique (19,9 %) est couvert par au moins une protection<sup>2</sup>, et 91 % des communes sont concernées.

Le niveau de protection est encore plus élevé sur les 16 îles. En 2007, 45 % de leur territoire et toutes les communes îliennes sont concernés par au moins une protection. Les sites Natura 2000 couvrent 42 % de leur territoire, soit plus du double de la moyenne littorale

<sup>2</sup> Sont pris en compte les parcs nationaux, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles nationales et régionales, les sites du Conservatoire du littoral et les sites Natura 2000.

des départements limitrophes. La part des territoires maîtrisés par le Conservatoire y est aussi plus élevée (2,4 % contre 1,5 % sur le littoral des départements limitrophes) de même que celle des réserves naturelles.

Les sites classés, révélant la richesse paysagère et architecturale, sont aussi nombreux. Ils couvrent un quart de la surface des îles. Bréhat, Molène, Sein, Houat, Hoëdic, Ré et l'île d'Aix sont couverts à plus de 50 %. À l'inverse, Batz, les îles du golfe du Morbihan, Noirmoutier et Oléron sont peu concernées.

Enfin, les îles ne disposant pas d'arrière-pays, toutes les communes îliennes sont soumises à la loi « Littoral ».

### Une demande touristique toujours plus forte

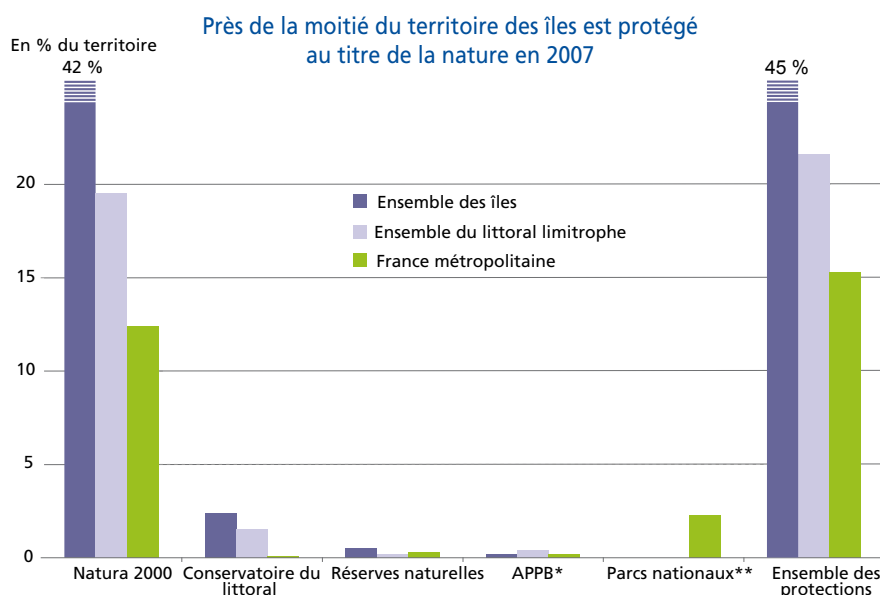
Les îles, par l'imaginaire qu'elles véhiculent, leur identité et leurs richesses biologiques attirent toujours plus de touristes à la recherche de dépaysement. Suivant leur taille et la durée du trajet pour s'y rendre, en bateau ou en voiture, excursionnistes à la journée, résidents secondaires, plaisanciers ou randonneurs affluent.

Les capacités d'accueil touristique<sup>3</sup> îliennes sont fortes, 8 200 lits par commune, la moyenne du littoral des départements limitrophes étant de 6 000 et la moyenne métropolitaine de 500.

Avec 1 626 hab./commune contre 4 229 sur le littoral des départements limitrophes, la population permanente des îles est plutôt faible. Comparativement, l'augmentation de la population en période estivale est donc plus forte sur les îles. Ainsi l'été, les touristes résidant peuvent être cinq fois plus nombreux que les îliens. Ce taux n'est que de 1,4 sur le littoral des départements limitrophes.

En 2003, 4,8 millions de passagers ont pris le bateau pour se rendre sur les 13 îles non reliées par pont ; 380 000 personnes sont par exemple venues à Bréhat dont la surface n'excède pas 300 ha. Par ailleurs, 3 millions de véhicules empruntent annuellement le pont de l'île de Ré.

<sup>3</sup> La capacité d'accueil se mesure en nombre de lits. Chaque chambre d'hôtel équivaut à 2 lits, chaque résidence secondaire à 5 et chaque emplacement de camping à 4. Les chambres d'hôtes, les résidences de tourisme et le tourisme associatif ne sont pas pris en compte.

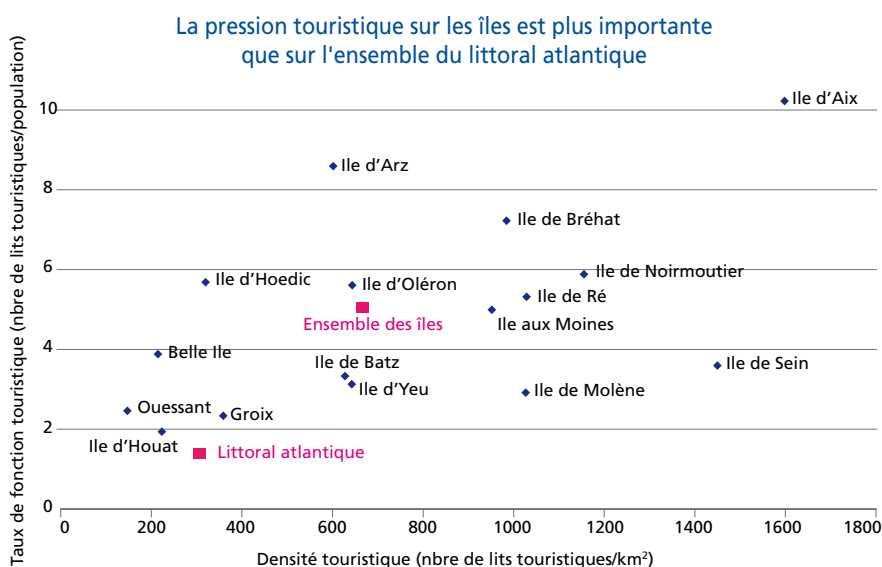


Note : \* APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope. \*\* Sont pris en compte les cœurs et les aires optimales d'adhésion des parcs nationaux.

Source : Meeddat - MNHN, 2007 - Observatoire du littoral.

Les résidences secondaires représentent les deux tiers des lits touristiques et près de 60 % des logements îliens, soit le double de la moyenne littorale des départements limitrophes. Leur part dans le parc de logements ne cesse d'augmenter, par achat dans l'ancien ou construction neuve. Les résidences secondaires représentent plus d'un mètre carré construit sur deux dans les îles sur la période 1990-2005 (56 %), cette part est 2,5 fois plus faible sur le littoral des départements limitrophes. L'été, la population présente sur les îles peut être multipliée par dix rendant difficile la gestion de l'eau et des déchets par les collectivités. Les communes

îliennes peuvent difficilement mutualiser leurs investissements car 12 des 16 îles ne sont constituées que d'une commune. Elles sont obligées de surdimensionner les équipements pour répondre à l'afflux des touristes. Ainsi, l'assainissement sur l'île aux Moines est dimensionné pour 2 500 équivalents-habitants (EH) alors que la population résidente n'est que de 527 personnes ; sur l'île d'Yeu, ces valeurs sont de 19 500 EH pour 4 807 habitants. L'association des îles du Ponant estime par ailleurs qu'une tonne de déchets est produite par an et par îlien résident, soit trois fois plus que la moyenne métropolitaine.



Source : Insee, Recensement de la population, 1999 - direction du Tourisme, 1999 - Observatoire du littoral.

## Nature et pression touristique

Une telle pression humaine pose des problèmes de gestion sur des territoires réduits où la nature est très présente. À terre, les passages répétés de personnes peuvent provoquer la régression ou la disparition des pelouses, dunes végétalisées et landes basses. Cela nécessite la mise en place de balisages et des coûts de réhabilitation élevés pour concilier accueil et maintien du patrimoine naturel. Le Conservatoire du littoral estime ainsi à 600 000 le nombre de visiteurs par an sur la Pointe des Poulains à l'ouest de Belle-Île.

Côté mer, les enjeux sont aussi importants. Il est toutefois difficile d'estimer la pression de la navigation de plaisance ou des pêcheurs à pied pour lesquels il n'y a pas de statistiques centralisées. Des études confirment que les abords des îles sont recherchés par les plaisanciers. Des comptages ont ainsi permis de dénombrer jusqu'à 7 500 bateaux dans le golfe du Morbihan mi-août. Les principaux risques environnementaux liés à cette pression sont le raclage des herbiers lors de mouillages à l'ancre, la pollution de la mer par les eaux usées des bateaux et le dérangement des oiseaux nicheurs, principalement les sternes. Cette présence accrue sur les mers côtières peut aussi générer des conflits avec les conchyliculteurs et les pêcheurs qui doivent cohabiter avec ces nouveaux usagers.

## Le poids de l'économie résidentielle

Les services aux personnes, pour les touristes et les résidents, prennent une place très importante dans les 16 îles : l'économie résidentielle emploie 55 % des salariés contre 43 % sur le littoral atlantique et 38,5 % en métropole. Seules Batz, Houat et Hoëdic conservent

des parts d'emplois primaires importantes dans l'agriculture et la pêche. Les richesses proviennent pour beaucoup des pensions de retraite, des revenus des résidents secondaires et des touristes de passage rendant l'économie vulnérable car monofonctionnelle. De plus, l'économie résidentielle peut provoquer une consommation importante de l'espace par la construction de logements individuels et de lotissements, de locaux non résidentiels et de zones commerciales. Les constructions entraînent une dégradation des paysages, principale richesse des îles. La pression foncière exercée par les résidents secondaires aux revenus plutôt élevés et la rareté des terrains constructibles rendent difficile le maintien des populations locales.

Un équilibre entre touristes, résidents permanents, nature et maintien d'activités diversifiées est un enjeu important pour ces territoires riches et sensibles. ●

## Méthodologie

Pour étudier les îles, il est utile de disposer de données statistiques sur la démographie, l'agriculture ou l'économie. Ces informations sont disponibles par commune. Les îles retenues sont les îles habitées comprenant au moins une commune, en dehors de la Corse, soit un total de 16, toutes situées sur la façade atlantique.

Pour les caractériser, des comparaisons sont effectuées avec le littoral atlantique ou avec le littoral des départements limitrophes. Le littoral atlantique considéré est constitué de l'ensemble des communes maritimes de l'Ille-et-Vilaine aux Pyrénées-Atlantiques. Le littoral limitrophe est l'ensemble des communes maritimes des 5 départements des îles étudiées (Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan, Vendée, Charente-Maritime). Les communes maritimes sont celles de la loi « Littoral ».

De nombreuses sources de données ont été utilisées :

- base de données sur l'érosion des côtes du consortium EuroSION ;
- données sur l'avifaune de la Ligue pour la protection des oiseaux ;

- données de la direction du Tourisme du ministère chargé de l'Économie ;
- espaces protégés du ministère chargé de l'Écologie et du Muséum national d'histoire naturelle ;
- fichier Sitadel des constructions neuves du Meeddat ;
- occupation du sol d'après la base de données CORINE Land Cover de l'UE-Ifen ;
- recensements du ministère de l'Agriculture et de la Pêche ;
- recensement de la population et fichier Clap (connaissance locale de l'appareil productif) de l'Insee.

## Bibliographie

- Brigand L., 2002. *Les îles du Ponant : histoires et géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique*. Quimper, Éditions Palantines. 479 p.
- Fiches indicateurs de l'Observatoire du littoral : <http://www.littoral.ifen.fr>, rubriques « indicateurs » et « cartographie ».
- Voir également l'association des îles du Ponant : <http://www.iles-du-Ponant.com>

## France's Atlantic coastal islands: nature feeling the pressure from tourism

France's Atlantic coastal islands are distinct from the mainland coastal area. Populations have declined greatly in the past 40 years on small islands but have increased on islands with bridges linking them to the mainland (Noirmoutier, Ré and Oléron) and on Belle-Île. Carrying capacities for tourism have developed strongly. Natural areas are abundant: moors, dunes and wetlands dominate the landscape although artificialised surfaces also occupy a relatively large part of the islands' territories. Agriculture is in severe decline. Tourism is essential and the residential economy predominant. This is giving rise to problems in managing spatial planning, water and waste, and in maintaining the balance between human activities and the protection of nature. ●

le 4 pages | Ifen Abonnement : 8 numéros, 16 €

Commissariat général au développement durable  
Service de l'observation et des statistiques  
Tour Pascal A  
92055 La Défense cedex  
Tél. : 01 40 81 13 15 – Fax : 01 40 81 13 30



Retrouvez cette publication  
sur le site : <http://www.ifen.fr>

E-mail : [ifen@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ifen@developpement-durable.gouv.fr)

Directeur de la publication : Bruno Trégouët  
Rédacteur en chef : Françoise Nirascou  
Coordination éditoriale : Corinne Boitard  
Auteur : Sébastien Colas  
Traducteur : Geoffrey Bird  
Conception et réalisation : Chromatiques Éditions

Impression :  
Imprimerie Nouvelle,  
certifiée Imprim'vert  
Imprimé sur du papier blanchi  
sans chlore, certifié PEFC  
Dépôt légal : ISSN 1777-1838

